

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1450

Artikel: Succession Ogi : l'exercice du faire avec
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026256>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'exercice du faire avec

Grandes et petites manœuvres dans la perspective de l'élection partielle au Conseil fédéral.

LE PARTI SOCIALISTE a eu raison de rappeler aux autres partis gouvernementaux qu'ils avaient déclaré vouloir réexaminer la participation de l'UDC au gouvernement quand Ogi partirait. Ogi est partant, mais ils avaient oublié leur velléité de réexamen. Révélateur: ils ne tiennent pas à rejeter l'UDC dans une opposition à-tout-va qui est déjà sa perpétuelle tentation et sa pratique. Opposition que son rejet hors du gouvernement légitimerait. L'UDC avec son positionnement marqué à droite s'intègre à leur politique, les excès blochétiens étant considérés comme de style plus que de fond. Le parti radical et le PDC peuvent jouer ainsi une partition plus centrée par contraste tout en maintenant une nette orientation. Pourquoi se mettraient-ils en situation de dépendre plus nettement de la gauche pour des majorités claires? Pourquoi s'expose-

raient-ils au risque de voir les deux ailes, sur certains sujets, s'allier objectivement (rappelons-nous du précédent sur la mission de la Banque nationale). Les partis bourgeois ne rejettent donc l'UDC que si ce parti franchissait la ligne rouge. Il s'en est bien gardé sur les bilatérales. Quant à l'adhésion à l'Union européenne, elle n'est pas une priorité des partis bourgeois.

Alternative

Si la question doit être posée et débattue, la manière dont le parti socialiste l'a fait a été mal comprise. Franco Cavalli parle trop vite. Qu'est-ce que cette manière d'offrir un siège supplémentaire aux radicaux (ou au PDC)? Si c'est sincère, le renforcement du pouvoir radical n'est pas pour les socialistes mobilisateur. Si c'est une astuce, elle est grosse.

Reste le choix du futur conseiller. Les partis, quels qu'ils soient, ont le choix entre deux tactiques. Choisir un candidat très représentatif que l'UDC ne puisse renier quand il aura à assumer ses responsabilités gouvernementales, ou bien choisir un candidat très indépendant à l'égard de Blocher et tenter d'accentuer les divisions internes de l'UDC. Quel que soit le choix, la capacité à travailler collégialement et loyalement sera la qualité première requise.

ag

D'OUTRE-SARINE

Faut-il détruire Zurich?

DIE WELTWOCH (26.10) a consacré quatre pages à la folie des grands zurichois. Deux articles: un de Jacques Pilet, dont l'opinion sur Zurich est bien connue, l'autre de Willi Wottreng qui émet l'hypothèse que la cité de Zwingli ne sera pas toujours. Les protestants représentaient le 93,3% de la population en 1850, le 31,3% actuellement. «Zwingli est peut-être mort mais son esprit ne l'est pas». Glanons dans dix-sept opinions émises par des connaisseurs sur Zurich quelques citations que nous traduisons librement.

De Kurt H. Illi, directeur du tourisme de Lucerne: «Elle se vend au-dessous de sa valeur et se présente encore à l'étranger d'une manière petite-bourgeoise.»

Cyrill Schläpfer, producteur de musique à Lucerne, dit qu'il a pénétré pour la première fois dans une église protestante construite après la Réforme. «L'intérieur ressemblait à l'antichambre d'un Office des poursuites et

des faillites».

D'Endo Anaconda, chanteur. «Les gens de Zurich m'ont parlé trop et trop vite. Arrivé à Berne, j'avais envie d'y retourner».

D'Elisabeth Zölch, conseillère d'Etat bernoise: «Même si les Zurichois sont persuadés d'être le nombril du monde, Berne est certainement le cœur de la Suisse».

De Robert Stalder, publicitaire à Bâle: «Quand je suis, par exemple, à Neuchâtel, j'oublie que Zurich étouffe la Romandie».

D'Evelyne Hasler, écrivaine au Tessin: «Dans les trams, qui m'en imposent comme moyen de transport, les passagers donnent l'impression d'être dépressifs».

De Franz Blankart, ancien secrétaire d'Etat: «Genève est plus élégante, Bâle plus subtile, Zurich est importante».

De Tonia Maria Zindel, actrice, Bad Ragaz: «Zurich est verte, claire. Aisée. Très chère.»

Mon opinion: Zurich fait rêver. cfp

RAPPROCHEMENT

Derrière les chiffres, le bricolage

PATRICK AEBISCHER, LE patron de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), est fâché. Pour le projet triangulaire de transferts et de regroupements entre les universités de Genève, Lausanne et l'EPFL, il n'a reçu que 63 millions de francs alors qu'il en demandait 76. D'où le soupçon que l'Ecole polytechnique de Zurich a su tirer son épingle du jeu.

Le soupçon est infondé. Quand Lausanne bénéficie d'un crédit nettement supérieur à celui de sa sœur zurichoise (44,5 millions), alors que cette dernière peut se prévaloir d'effectifs et d'un budget deux fois et demi plus important, on ne peut parler de favoritisme à l'égard de l'établissement des bords de la Limmat.

Cette différence de 13 millions s'expliquerait ainsi: les initiateurs du projet triangulaire ont oublié de budgétiser les coûts inhérents au lancement de la réforme, un oubli repéré au dernier moment par Patrick Aebischer après son entrée en fonction au printemps dernier. Espérons que le projet lui-même ne résulte pas du même bricolage que celui qui a prévalu dans le calcul des coûts. Car au moment où les Parlements vaudois et genevois doivent avaliser ce projet, cette querelle des chiffres n'est pas propre à rassurer les députés quant à la capacité des Hautes Ecoles à gérer leur autonomie.

jd